



**Diffusion aux actionnaires du procès-verbal du Conseil
d'Administration du 30 mars 2021**

Madame,

Monsieur,

Votre Conseil d'Administration s'est réuni le 30 mars 2021 à la suite des votes nombreux des actionnaires sur les délibérations qui leur étaient soumises.

Le procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration du 30 mars apporte en particulier une réponse détaillée aux questions écrites qui avaient été posées par certains.

Dans le souci de votre parfaite information, il a été décidé que le procès-verbal serait transmis, soit sous forme électronique pour ceux qui ont fait connaître leur adresse dématérialisée à EXPERTIS, soit à défaut par voie postale simple à tous les actionnaires.

Sa lecture en sera, à maints égards, instructive.

Enfin nous vous réitérons au nom du Conseil d'Administration nos vifs sur votre ample approbation de nos actions.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments amicaux et dévoués.

Gérard HEMMER

Président de la SA du Golf de Nancy-Aingeray